

## **Système électoral de Cuba**

Un des grands doutes du monde par rapport à Cuba est de savoir si dans l'Île, il y a ou non une démocratie. Le système politique et électoral cubain est unique, c'est pourquoi il est de compréhension difficile pour les étrangers, habitués à un système multipartiste et représentatif. Le gouvernement garantit que le système politique de Cuba est démocratique, mais avec un modèle propre, autochtone, créé avec la Constitution de 1976, qui privilégie le vote direct pour les délégués des circonscriptions et pour les députés qui simultanément composent l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, et choisissent les autres instances du pouvoir législatif et de l'exécutif.

Aux dernières élections 97% de la population électorale a pris part aux élections. Cuba est une république parlementaire unitaire, où le Parti Communiste ne peut pas présenter de candidats dans les élections de base et, dans les élections de deuxièmes et troisièmes instances, dès lors qu'il compose, conjointement avec d'autres segments de la société, la Commission de Candidatures, qui fait des propositions pour les candidats.

Les délégués des assemblées du peuple sont choisis par vote direct, secret et à la majorité absolue (plus de 50% des votes), les représentants du pouvoir exécutif municipal, provincial et de l'État et, aussi dans le cas de l'Assemblée Municipale, se choisissent des candidats et élisent des délégués pour l'Assemblée Provinciale, qui de leur côté choisissent et désignent le Comité Exécutif Provincial. Peuvent être candidates des personnes qui ne sont pas déléguées, bien qu'elles aient besoin de passer par la désignation des délégués ou des commissions de candidatures.

L'Assemblée Nationale, le Parlement, est l'organe suprême du Pouvoir de l'État et elle assume à la fonction législative, exécutive et judiciaire, le chef d'État et de Gouvernement ne peut pas la dissoudre. Cette assemblée est élue par vote direct de la population. Les députés choisissent le Conseil de l'État parmi les membres de l'assemblée, ainsi que le Président de la République.

Il revient au Parlement de choisir le Conseil des Ministres et les membres du Tribunal Suprême, qui n'ont pas nécessairement besoin d'être des députés. De cette manière, le Chef d'État cubain doit se soumettre à deux processus électoraux, un pour être député élu par le vote direct de la population et un autre à l'Assemblée Nationale pour être élu par les collègues délégués comme président du Conseil de l'État.

Les assemblées sont des instances du pouvoir législatif, en conséquence plusieurs protagonistes peuvent légiférer outre les députés, le Tribunal Suprême et le Ministère public. La société civile organisée peut demander l'approbation d'une loi avec les signatures d'un minimum de dix mille électeurs-citoyens.

La Constitution de 1976 a divisé le pays en 14 provinces, qui sont subdivisées en 169 communes, et un territoire, l'Île de la Jeunesse. Chaque commune est divisée entre 30 et 200 circonscriptions électorales, qui sont des secteurs qui ressemblent à des quartiers. Comme chaque quartier peut choisir jusqu'à deux délégués pour les assemblées municipales, il existe aujourd'hui à Cuba presque 15 000 délégués de circonscription.

Il y a 1 199 délégués provinciaux et 609 Députés. Tous ces délégués et députés ont été candidats après une désignation directe de la population dans les circonscriptions, ou par le biais de la commission de Candidatures, dans les autres instances, dont font partie les organisations de la société civile qui proposent des lignes directrices aux candidats. Le Parti Communiste cubain ne peut désigner des candidats ni prendre part à aucun moment du processus électoral.

La loi électorale interdit tout type de campagne discriminatoire, offensive, diffamatoire ou manipulée. Le processus est surveillé par des commissions électorales convoquées par le Conseil de l'État environ 120 jours avant l'examen minutieux, qui dirigent les élections et élaborent les biographies des candidats qui sont affichées dans des locaux publics. Le jour du vote la sécurité des urnes est faite par des enfants de l'école primaire. En 2003, 300 000 enfants surveillaient les urnes, sans avoir besoin d'aucune force militaire.

Le résultat de ce système, à travers plusieurs instances de vote, est la présence dans les urnes pour les deux derniers processus électoraux -octobre 2002 et janvier 2003- de 95.75% et 97.6%, respectivement des 8 115 215 électeurs cubains, dans un pays où les élections ne sont pas obligatoires. Pour avoir une idée, le président américain, George Bush, a été président élu en novembre 2002 avec une participation de 37% des électeurs. Le phénomène d'abstention est répandu dans plusieurs pays latino américains, ce qui démontre le désenchantement avec les processus électoraux.

Les membres du Gouvernement cubain ont assez bien fêté le succès des élections de janvier. Ce fut la 13<sup>a</sup> fois que les cubains sont allés aux urnes en 27 ans depuis la création de ce système électoral, et beaucoup d'avancées ont été enregistrées dans la composition de ce Parlement qui a un mandat de cinq années. Environ 35.9% des députés sont des femmes, en augmentation de 8.34%. Les noirs et les métis constituent 32.8% des membres, soit un accroissement 4,55%. Presque la totalité possède niveau universitaire et technique supérieur et les délégués de circonscription

représentent 46.5% des députés.

L'absence de campagnes à coup de millions et le fait que tout citoyen puisse choisir et être élu permet une hétérogénéité du Parlement. Le député et le berger luthérien Raúl Suárez Branches, directeur du Centre Martin Luther King, se dit satisfait de prendre part de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire : "Je me sens un homme libre". Il affirme ne pas être militant du Parti Communiste cubain, "parce qu'à Cuba le Parti ne postule pas à l'Assemblée ; à Cuba, le parti peut conseiller dans plusieurs choses, mais ce sont les organisations populaires, de quartier, qui font les propositions pour les députés au niveau de la Province et dans le cadre national. Dans le cadre local, de la commune, ce sont les habitants qui les font.

C'est un processus d'une démocratie extraordinaire, où les habitants sont ceux qu'ils disent : "Je propose machin... Pourquoi tu le proposes ? Je le propose parce que ceci, cela...".

Raúl Suárez s'est assis fier d'avoir fait une campagne électorale sans faire aucun frais. "On dépense seulement du temps. Converser dans les centres de travaux, dans les hôpitaux, avec les voisins, dans les églises, avec les institutions. Mais je ne dois pas donner de banquets pour récolter de l'argent pour lancer ma candidature".

Traduction pour El Correo : Estelle et Carlos Debiasi

ADITAL  
Agência d'Informação Frei Tito  
Amérique latine  
URL : <http://www.adital.org.br>  
© Copyright ADITAL

Référencé sur <http://www.particuba.net/societe>

27.02.04